



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

de la séance du 14 décembre 2015 à 19h00, Maison de Commune

Présidence : M. Thierry Cretegny

LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

- vu le préavis N° 06/2015 de la Municipalité relatif à la demande de crédit de CHF 168'000.- pour le remplacement du véhicule multifonctions du service de la voirie communale (Reform)
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet
- ouï le rapport de la commission des finances
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. d'accorder le crédit de CHF 168'000.- pour le remplacement du véhicule multifonctions du service de la voirie communale
2. d'autoriser le financement de tout ou partie de l'achat par les disponibilités de la trésorerie courante de la commune et d'emprunter, cas échéant, le solde de cette somme auprès d'un établissement financier aux meilleures conditions du moment
3. d'autoriser la Municipalité à procéder à l'amortissement sur 8 ans

Ainsi décidé lors de la séance du Conseil communal
du 14 décembre 2015.

Le Président La Secrétaire

Thierry Cretegny

Isabelle Vouillamoz

